

En manque de personnel ? Entraide Partage Travail s'occupe de tout !

Vous êtes à la tête d'une entreprise ou d'une collectivité et vous avez un besoin urgent de main d'œuvre ? Entraide Partage Travail peut vous aider de façon ponctuelle ou sur du long terme en mettant à disposition un ou plusieurs de ses salariés. Il y a 4 mois le Centre Social de La Salvetat Saint-Gilles a fait appel à l'association Entraide Partage Travail.

La mise à disposition : mode d'emploi

Il faut tout d'abord contacter l'association qui recueille un maximum d'informations : jours et heures d'interventions souhaités, tâches à effectuer... cela permet ensuite de rechercher la personne dont le profil correspond à la demande du client. C'est ce qui s'est passé concernant le Centre Social. L'association a mis à disposition Mr Pierre C. qui intervient 7 heures par semaine. Il effectue le ménage des bureaux, des parties communes, du hall d'accueil, des sanitaires... Il est salarié de l'association qui s'occupe de toutes les formalités administratives liées à l'embauche. Le client donne ensuite les consignes à la personne qui intervient et qui, à la fin de chaque mois lui fait signer son contrat de mise à disposition comportant le relevé d'heures effectuées. Ce document permet enfin d'établir le bulletin de salaire pour le salarié et la facture du client.

L'antenne de la Salvetat Saint-Gilles se situe dans les locaux de l'Espace Emploi (à côté de la Poste). Mélody et Yamina accueillent salariés et clients le mardi de 9h30 à 11h30 et le jeudi de 14h à 16h - 05 61 06 02 75



Mélody,
chargée d'accueil
à Entraide
Partage Travail.